UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 28/10/2021 de 15 h 00 à 18 h 10

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni en séance plénière le jeudi 28 octobre 2021 à 15 h 00 sur convocation du Président.

Nombre de membres du CA : 34
Nombre de membres élus présents : 21
Nombre de membres élus ayant donné procuration : 07
Nombre de membres élus absents non représentés : 06
Quorum : 17

Etaient présents :
Laurent BORDES, Président
Membres du Conseil d'Administration :
représentant les personnels enseignants chercheurs :
Mme BOLLIET Valérie (en visioconférence)
Mme BOUISSET Christine (en visioconférence)
Mme BUISSON Françoise
M. CAPOROSSI Olivier (en visioconférence)
Mme CARRE Hélène (en visioconférence)
M. DAVAIL Stéphane (en visioconférence)
M. DELANGHE Bernard (en visioconférence)
Mme LUBY-GAUCHER Monique
Mme MIQUEU Karinne (en visioconférence)
M. RENUCCI Antoine (en visioconférence)
M. TESSON Frédéric (en visioconférence)
représentant les usagers :
Mme BUCCIARELLI Anaïs (en visioconférence)
représentant les personnels BIATSS :
Mme ALAPHILIPPE Muriel (en visioconférence)
M. FASENTIEUX Bertrand (en visioconférence)
M. KONARSKI Igor (en visioconférence)
M. MEYLAN Antoine (en visioconférence)
M. THEPAULT Hervé (en visioconférence)
représentant les personnalités extérieures :
M. HERMES Younis (en visioconférence)
Mme LARROUY Isabelle en visioconférence)
M. LAURAND Régis (en visioconférence)
Etaient absents :
Avaient donné procuration :
M. BOURREL Julien à Mme BUCCIARELLI Anaïs
Mme FORERO-MENDOZA Sabine à Mme CARRE Hélène
Mme GOSMANT Martine à Mme CARRE Hélène
Mme GUENEBEAUD Célia à M. THEPAULT Hervé
M. LAFLAQUIERE Jean-Pierre à M. LAURAND Régis
Mme PALISSE Christelle à M. LAURAND Régis
M. SABONI Abdellah à Mme BUISSON Françoise
Etaient excusés :
M. ANSART Théo
M. BLANCHARD Gérard
M. GUIOT François-Vivien
M. LECOURT Arnaud
Mme MAGNET Stéphanie
Mme MANSO Marthe

Point VIII- Demande de dérogation pour l'ouverture de formations à faible effectif

Le conseil d'administration accorde au collège STEE une dérogation aux règles fixées lors du conseil d'administration du 08/11/2018 (en complément du vote du 28/03/2013) et autorise :

- l'ouverture du M2 parcours QUAMA du master STAAE malgré le faible effectif (6 inscrits) ;
- l'ouverture des parcours M1 et M2 BIM du Master SGM malgré le faible effectif (6 inscrits pour chaque parcours).

VOTE : POUR : 24 CONTRE : 01 ABSTENTION : 01

Pau, le 29 octobre 2021
Le Président,

Laurent **BORDES**